

DEPARTEMENT
VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT
APT

DELIBERATION
N°2016/021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT DU CABEDAN NEUF
425 CHEMIN PERUSIER
84300 TAILLADES

SEANCE DU 15 DECEMBRE 2016

SYNDICS TITULAIRES	6
QUORUM	4
SYNDICS PRESENTS	5
VOTES POUR	5
VOTES CONTRE	0
ABSTENTIONS	0

PRESENTS : Mr Dominique Pierre Président

Syndic titulaire : DEVINE Marc- HONORAT Guy – PECOULT Jocelyn

Excusé : PONCET Norbert – PELISSIER Laurence

Syndic suppléant : M. OLIVIER Denis

Excusé : LIENS Charles

L'an deux mille seize et le quinze décembre, la Commission syndicale du syndicat s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Objet : BUDGET PRIMITIF 2017

=====

Le Président dépose sur le bureau le projet de budget primitif 2017. Il en donne lecture et expose les motifs qui justifient ses propositions.

LE SYNDICAT : OUI l'exposé de son Président,

APRES EN AVOIR DELIBERE

PROPOSE à Monsieur le Préfet de Vaucluse le budget primitif 2017 s'élevant en recettes et en dépenses à la somme de :

- **409 500 Euros** en section de fonctionnement,
- **297 000 Euros** en section d'investissement.

Où l'exposé du Président : la commission syndicale approuve le budget primitif 2017 et décide de soumettre cette décision à l'approbation de Monsieur le Préfet de Vaucluse.

Le budget est joint en annexe de la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme

Le Président

Mr DOMINIQUE Pierre

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-298401712-20161215-2016-021-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/01/2017

Publication : 25/01/2017

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

Pièce jointe :
BP 2017

